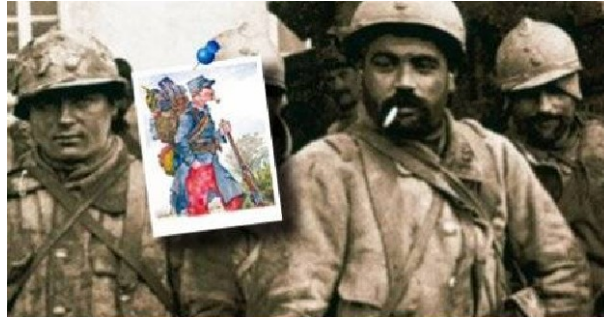


BULLETIN MUNICIPAL de LÉMPY



" Voyager tout le sang que coûte un triomphe ! Le sang des ennemis est le sang des hommes ! La vraie gloire est de l'épargner "



Commémorer ce n'est pas seulement invoquer le passé ou le convoquer, c'est porter un message de confiance dans notre pays et ne pas oublier



2014-2018 quatre ans de commémoration

" LE LENTUS "

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année commence, et comme le veut la tradition, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de BONNE ET HEUREUSE ANNEE sans oublier l'ensemble de vos familles.

Dans cet éditorial, qui pour moi sera le dernier d'une longue série, je voudrais vous dire avec beaucoup de sincérité et d'émotion, combien j'ai apprécié au cours de ces 42 années passées au contact de la population, de pouvoir œuvrer dans l'intérêt de notre petite commune, avec les divers conseils municipaux.

Le 1^{er} Janvier 1972 je suis entrée en Mairie en tant que secrétaire, débutant ainsi une aventure que je n'avais pas imaginée aussi longue et aussi prenante. J'assumais conjointement à partir de 1980 un autre emploi d'attachée territoriale dans une commune de l'arrondissement de Riom. Mais en janvier 1987 suite à un malheureux et triste concours de circonstance, je me suis retrouvée maire, ne quittant plus à partir de cet instant ce bâtiment communal qui pour moi est devenu en quelque sorte ma "résidence secondaire"...!

Cette expérience a été très riche, et m'a beaucoup apporté sur le plan personnel. C'est une remise en cause permanente. On apprend énormément au contact de ceux qui nous entourent, partenaires financiers, représentants de l'état et des collectivités territoriales.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'ont secondée au cours de ces mandats successifs, car c'est un travail d'équipe, même si le Maire reste le seul responsable au regard du code des collectivités territoriales!

Bien sûr j'ai commis des erreurs, mais je revendique d'avoir servi la commune en toute intégrité et toujours dans l'intérêt collectif ce qui n'est pas toujours compris... J'espère au fond de moi, avoir contribué à son évolution de par les aménagements.

Un maire ne fait pas l'unanimité, il s'expose aux critiques plus ou moins acerbes, mais l'expérience donne la sagesse de les ignorer. C'est le langage que je tiens à toutes celles et ceux qui brigueront un mandat.

Je ne prétendrai donc plus aux fonctions de Maire. Mon successeur est désigné, et je sais qu'elle aura à cœur d'œuvrer dans le même esprit avec son équipe.

Les moyens financiers d'une commune comme la notre ne permettent pas un volet d'intervention sur investissement très large. Je me suis donnée des priorités telles que l'école, l'aménagement du centre bourg, l'assainissement, la voirie communale, les acquisitions foncières pour réaliser certains projets, et il reste encore beaucoup à faire. Ce sera la tâche d'une nouvelle équipe.

En 1971, c'est une très jeune femme, originaire de Lempty, qui avait été élue Maire. Disparue trop tôt, elle a été remplacée par une autre femme, créant ainsi une spécificité pour notre commune, et j'espère que cette tradition se perpétuera!

A vous toutes et tous que j'ai côtoyés dans les bons et les mauvais moments de la vie, je dis sincèrement:

MERCI

Et je vais faire mienne cette citation: Concentre toi sur le chemin que tu as à parcourir, ne regrette pas ce que tu as vécu. Toutes les expériences et les cicatrices ont fait de toi la personne que tu es ! ...

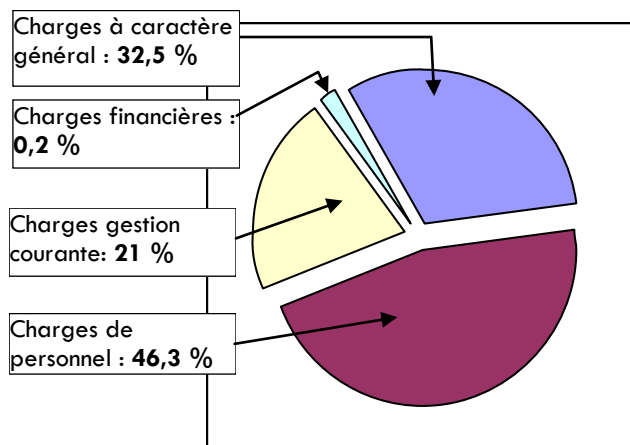
JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS

Situation financière budget communal

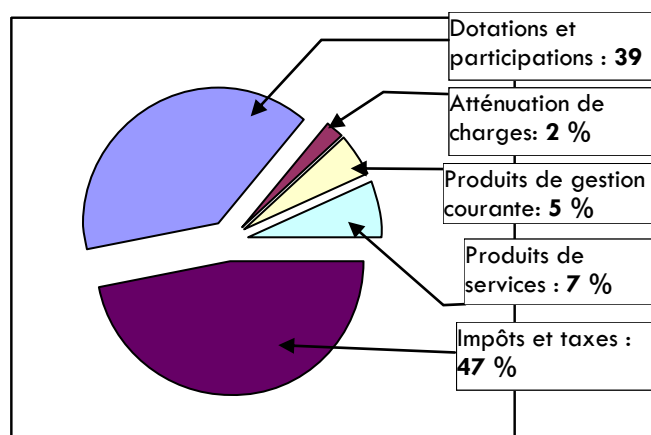
Fin 2013, la situation financière de la commune est satisfaisante. Il est à noter que le dernier emprunt contracté en 2004 aura sa dernière échéance en 2014. Il est dégagé des résultats budgétaires, une part d'autofinancement non négligeable pour la strate de population de notre commune. Les dépenses de fonctionnement restent stables.

BILAN / 2013 réel (sans budget annexe/assainissement)

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES: 166500 €



SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES: 213856 €



VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2014

TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
Rappel 2012 : 12,40 %	Rappel 2012 : 16,55 %	Rappel 2012 : 95,19 %
Voté 2013 : 13,21 %	Voté 2013 : 16,68 %	Voté 2013 : 95,93 %

**Tarifs cantine
Garderie**

Garderie : 1,80 euro tarif forfaitaire, par enfant pour 1 Heure 30 de garderie.
Cantine : 3,55 euros le repas, inscription au mois pour les repas
Droit d'inscription cantine: 5 euros pour l'année.
Droit d'inscription garderie: 5 euros pour l'année.
Le règlement de la cantine et de la garderie est remis aux parents à la rentrée scolaire.

Tableau des emplois communaux

Nom	Emplois	Temps de travail
CASAROTO Marie Ange	Agent technique territorial	20 h 50 hebdo
DESCHAMPS Daniel	Agent technique territorial	30 h hebdo
POMMIER Sabine	Agent administratif	17 h30 hebdo
REIGNAT Liliane	Agent contractuel	17 h30 hebdo
MARQUANT Mélanie	Agent contrat emploi avenir	30 h hebdo

Soit l'équivalent de 3,3 Temps Pleins
Tous les agents ont un temps de travail annualisé

Le Point sur les travaux

Travaux réalisés en 2013

École:

- Remplacement de la porte d'entrée de l'école par une porte en aluminium, aux normes actuelles de sécurité.
- Achat de matériel, de mobiliers et des jeux pour les enfants en garderie

Bâtiments communaux:

- Remplacement de la porte délabrée du garage jouxtant la mairie par une porte automatique en PVC.

Voirie:

- Réalisation du goudronnage chemin de terre noire des parties Est et Ouest.
- Pose de fers d'eau, chemin de la Girode et chemin du Pardon (accès à la station)
- Pose de caniveaux et de buses d'évacuation, rue de l'Espinasse, le long du mur du cimetière, cette réalisation évitera à l'eau de ruissellement de pénétrer dans le cimetière.
- Mise en place d'une borne d'incendie rue de la garenne (en cours)

Limites d'agglomération

- Sur décision du C.M. un arrêté a été pris pour fixer les nouvelles limites d'agglomération sur la RD 104. La longueur de voirie supplémentaire entrera dans le calcul des dotations d'état.

Aménagement de terrain (en cours): Suite à la demande des parents et des enfants pour l'aménagement du terrain de jeux, le C.M. a décidé d'aménager le seul terrain communal disponible, route de Joze, après le pont sur le Litroux. Des poteaux de but pour foot, basket, etc.... ont été posés. Des monticules de terre pour vélo cross ont été mis en place, des plantations d'arbres (en cours de réalisation), et l'aménagement devrait se poursuivre avec la création d'un terrain de boules ainsi que la mise en place de quelques bancs, créant ainsi un lieu réservé aux familles et à tous les habitants, lorsque viendront les beaux jours.

Salle des fêtes

- Le C.M. a travaillé en collaboration avec un architecte (Mr Leyrit) au projet d'aménagement de la salle polyvalente avec addition de construction, et traitement global de l'espace des bâtiments communaux qui la jouxte. Le coût global est estimé à 215.314,21 € HT. Auxquels il conviendra d'ajouter tous les honoraires correspondants. Une première tranche sera réalisée en 2014 pour un montant de 73.126,53 € HT

Deux dossiers de demande de subvention ont été déposés:

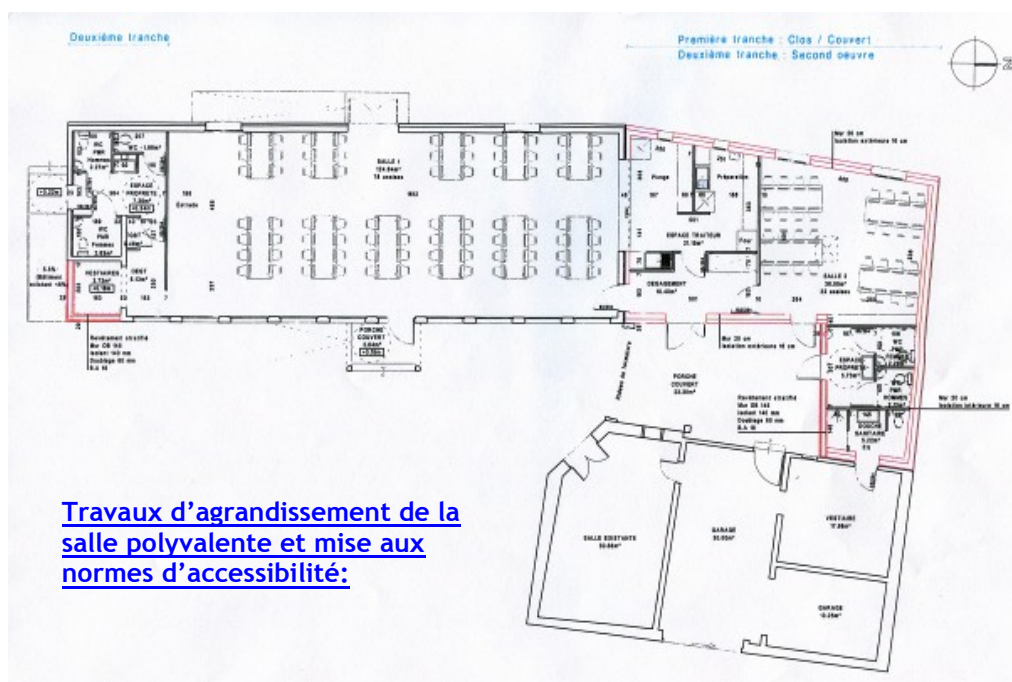
- Un dans le cadre du FIC (Département) 35% de subvention sur le HT
- Un dans le cadre de la DETR (état) 30% de subvention sur le HT

Il s'agira de construire et mettre hors d'eau et hors d'air, la partie extension, à savoir un espace traiteur, une salle annexe de 37 M2, et des sanitaires. Le choix de cette première tranche sur extension, a été fait pour ne pas entraver l'utilisation de la salle existante.

La deuxième tranche sera réalisable en 2016 pour des raisons d'inscription dans le plan triennal du FIC. Elle modifiera les accès pour les toilettes et l'entrée avec mise aux normes d'accessibilité, et achèvement des aménagements intérieurs dans leur globalité.

Travaux prévus en 2014

- Compte tenu du renouvellement du Conseil Municipal, les travaux programmés au plan pluriannuel seront réalisés et le nouveau C.M. décidera des travaux futurs.



Travaux d'agrandissement de la salle polyvalente et mise aux normes d'accessibilité:

“Brèves de Commune”

Aménagement des rythmes scolaires: Décret N° 2013677 du 24/01/2013

La mairie a réalisé un sondage auprès des parents pour savoir s'ils étaient favorables à la mise en place de la réforme à la rentrée 2013-2014. Une large majorité a opté pour 2014-2015 ainsi que les enseignantes, dont acte. La commission des affaires scolaires, en collaboration avec les délégués des parents d'élèves et des enseignantes, a arrêté les horaires des classes pour la prochaine rentrée.

Le Mercredi le repas sera assuré pour les enfants qui iront ensuite au centre aéré de Culhat, avec lequel la commune passera une convention.

Taxe d'assainissement:

Elle restera inchangé pour l'année 2013 afin de permettre à tous de terminer les travaux de raccordement au réseau qui devront impérativement être achevés en Septembre 2014, exception est faite pour les assainissements individuels **conformes** qui bénéficieront d'une année complémentaire, soit: **septembre 2015**.

Une revalorisation de la taxe d'assainissement calculée en fonction des investissements et des coûts de l'entretien, sera applicable pour l'année 2014.

Toutefois, l'agence de bassin Loire Bretagne, demande dès cette année la cotisation pour la modernisation des réseaux, que vous trouverez sur votre titre d'assainissement pour un montant de 0,19 € par M3 (La commune leur reversant la totalité)

A NOTER: Le raccordement des eaux pluviales devra être impérativement réalisé dans les meilleurs délais au réseau adéquat au plus tard le 30 Juin 2014, sous peine de sanction. Ceci pour assurer le bon fonctionnement de la station pour laquelle il a été relevé les jours de fortes pluies des arrivées d'eau pluviales parasites. Un contrôle sera effectué à cet effet.

PLH (Programme Local de l'Habitat)

Depuis 2011 la communauté de commune a diligenté un cabinet d'étude pour l'établissement d'un PLH qui a été approuvé par la majorité des communes (Le C.M. de Lempty a voté contre)

Ce PLH a pour but dans l'avenir, de déléguer la compétence "urbanisme" à la communauté de communes, afin de réglementer sur l'ensemble du territoire le nombre de constructions par commune, et maîtriser l'extension des PLU et des cartes communales.

D'autre part, et dans le même esprit que ci-dessus, une refonte des taxes sur les terrains à bâtir est en cours, afin d'éviter les spéculations que permet la mise en constructibilité des terrains.

Location de la salle des fêtes

Tarif Été du 21 juin au 19 septembre de l'année en cours : 110 €

Tarif Hiver du 20 septembre de l'année en cours au 20 juin de l'année suivante : 170 €

Tarif location en journée de 11 heures à 21 heures : été 50 €, hiver 75 €

Tarif spécial pour la St Sylvestre : 240 €

La caution demandée pour la location s'élève à 400 €

En cas de non respect du tri il est appliqué une pénalité de 35 Euros

Sport

Championnat Régional UFOLEP de Cycloport

Comme en 2011 c'est sur le même circuit que le club des cyclos randonneurs de la Limagne a choisi notre commune pour organiser ce championnat qui s'est déroulé le Dimanche 12 Mai 2013. Nombreux étaient ces sportifs qui ont participé aux épreuves divisées en dix catégories. Des minimes garçons et filles, aux vétérans hommes et femmes. Chaque catégorie avait un nombre de tours différent à parcourir, La cérémonie protocolaire de remise des médailles aux championnes et champions s'est déroulée, en présence de Marie Évelyne Tizorin adjointe de la commune, dans la salle des fêtes qui avait été mise à la disposition des organisateurs de ce championnat.



Vie communale

Commémoration du 8 Mai

En l'absence de Madame le maire, l'adjointe Marie Éveline Tizorin présidait la cérémonie de commémoration de la Victoire des alliés sur l'armée allemande. Le 8 mai 1945 reste dans l'esprit des survivants comme étant la victoire des Alliés, à travers la capitulation de l'Allemagne nazie. Après le dépôt de gerbe, Mme l'adjointe au Maire rendit hommage à tous ceux qui ont payés de leur vie la liberté de la France, et fait lecture du message du ministre des anciens combattants. La minute de silence, complétait cette cérémonie 2013 qui s'est déroulée, sous une journée printanière. Ensuite, un vin d'honneur était offert à la salle des fêtes par la municipalité.



La Sainte Barbe

Pour rester fidèle à la tradition, le corps des sapeurs-pompiers "Lemty-Seychalles" a célébré sa patronne Sainte Barbe, dimanche 8 décembre. A partir de 11 heures, sous la conduite de la fanfare d'Entraigues, nos sapeurs pompiers ont défilé derrière leur drapeau pour aller déposer une gerbe au monument aux morts, en souvenir de leurs collègues décédés dans l'exercice de leur fonction. Le cortège a ensuite pris la direction de la salle des fêtes pour un moment de convivialité accompagné de la fanfare et en présence des maires des deux communes, du conseiller général, des représentants des divers centres de secours, de la gendarmerie, et des habitants de Seychalles et Lemty.

Ensuite, dans leurs allocutions, les intervenants ont souligné l'engagement, le dévouement, la disponibilité et l'abnégation des combattants du feu en leur adressant leurs plus sincères remerciements. Il a été rappelé que la proximité des corps de sapeurs pompiers bénévoles est une garantie pour la rapidité d'intervention dans les premiers instants.

Trois d'entre eux ont été mis à l'honneur : **Valérie Rabette** et **Pierre Sabatier** ont reçus la médaille d'argent pour vingt années de service, et **Florian**

Commémoration du 11 Novembre

Ce lundi 11 novembre 2013, au monument aux morts, une trentaine d'habitants sont venus honorer la mémoire des femmes et des hommes tombés au combat lors de la Première Guerre mondiale mais d'une façon plus générale tous ceux qui sont tombés pour la France.



Après le dépôt de gerbe, sans est suivi le discours solennel, lu par un jeune de la commune, Pierre Gonin, en présence de Madame le Maire, du Conseil Municipal, des représentants des anciens combattants, et du corps des sapeurs pompiers. Le verre de l'amitié et du souvenir a été offert par la commune à la salle des fêtes suivi du traditionnel repas républicain qui se perpétue depuis des dizaines d'années à Lemty. On notait la présence de Monsieur le conseiller



général F. Moneyron invité à ce repas. Ce rendez-vous incontournable et festif s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Les personnes qui le désiraient, ont pu savourer un coq au vin dans la

convivialité et la bonne humeur.

Nicolau a été promu au grade de caporal. Félicitations aux heureux récipiendaires.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur, avant que les pompiers partent au traditionnel repas de la sainte Barbe qui a eu lieu à l'auberge de la Tour.

La compagnie remercie vivement tous les habitants pour les dons fait en cours d'année, et le chaleureux accueil lors du passage des calendriers.

Le corps de sapeurs-pompiers "Lemty-seychalles" recherche des hommes ou des femmes volontaires qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, souhaitent s'investir dans le secours aux personnes.



La Voisinade



Une première au village du Puy. Mieux connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble, et au-delà d'une soirée de fête, de permettre au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, une solidarité de proximité. Ce samedi 21 septembre en fin de soirée, les voisins du puy de Lempty se sont donnés rendez-vous pour la première fois. Après un apéro dînatoire copieux, c'est sous le signe du partage que s'est déroulé le repas avec un grand buffet mettant à disposition l'ensemble des plats. Tout au long du repas, bonne humeur, discussion sur quelques faits divers locaux et surtout anecdotes sur le passé du village. A la prochaine édition 2014.

Marche d'automne



Vie associative

Marche ou rêve. En effet, ce dimanche 22 septembre 2013, les marcheurs se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes de Lempty. Dès votre arrivée, vous êtes pris en charge par de charmantes hôtes pour l'inscription. La, vous avez le choix entre deux parcours proposés par l'association "lempty-dote",

5 km pour les promeneurs du dimanche où 10 km pour les marcheurs confirmés pour parcourir l'un ou l'autre des deux circuits de randonnées.

Pas moins d'une trentaine de participants ont répondu présents avec enthousiasme. Le tout se passe dans une ambiance bon enfant, tout le monde parle à tout le monde, c'est le moment de faire des rencontres amicales. Bien sûr la force se trouve dans les "ravito", il ne manque rien, bouteille d'eau, pâtes de fruit, barres chocolatées, etc... Prochaine édition 21 septembre 2014, une date à retenir !



C'est sur une note de magie et dans une ambiance de cirque que l'association Lempty-Dote achève cette année 2013 en offrant un spectacle aux enfants de l'école de Lempty. A cet effet l'association avait invité le 20 décembre tous les habitants à venir nombreux à la salle des fêtes de Lempty. C'est dans une ambiance festive que des collations sucrées et salées ainsi que des boissons ont été mises en vente au profit de l'école.

L'année 2014 s'annonce toute aussi festive, en démarrant par un bal déguisé en mars puis suivront : brocante, fête de la Musique, marche et encore bien d'autres événements

C'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons tout au long de l'année de nouveaux arrivants. Nous avons besoin de tous afin de rendre vivant notre village et de continuer à financer certains projets de l'école de Lempty (piscine, spectacle).

« Lempty-dote association »

Fête de la musique



L'antidote du stress 21 juin 2013 En fin d'après-midi, devant la salle des fêtes de nombreux spectateurs, ont pu goûter aux découvertes musicales organisées par L'association "Lempty-dote".

Le public, a su apprécier le concert de Gospel à l'église, ainsi qu'une démonstration de country.

S'en est suivi de la musique de variété ainsi que des chanteurs amateurs plein de talent. Une fête de la musique très réussie.



Infos

Le bruit fait partie de la vie quotidienne, particulièrement l'abolement intempestif des chiens, mais il peut parfois être perçu comme une réelle nuisance, à cause de son intensité, sa fréquence, du moment ou du lieu où il se produit, ou en raison de facteurs personnels (maladie, période d'examen...)

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Les chiens circulant sur la voie publique doivent être constamment tenus en laisse c'est à dire reliés physiquement à la personne qui en a la garde.

Tous chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, doit être identifiables : il doivent être munis d'un collier portant gravé, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire ou identifiés par tout autre procédé agréé.

Agenda 2014

- le 02 Février : Repas du CCAS
- le 22 Février : Bal costumé
- le 04 Mars : Assemblée Générale du comité des fêtes
- le 18 mai : Vide grenier
- le 21 juin : Fête de la musique
- le 07 juillet : Voyage du comité des fêtes
- le 21 septembre : Marche de l'Automne

Mariages

Monsieur Sylvain David GRUE
et Mademoiselle Aurélie Dominique CHENE
le 30/03/2013

Monsieur Xavier LAMOUROUX
et Mademoiselle Céline Stella NELY
le 29/06/2013

État civil

Décès

Monsieur Patrice REIGNAT
Le 17 Septembre 2013

Madame Germaine Marie Louise BORDEL
Épouse FAURE 02 Novembre 2013

Naissances

Gabin Pascal OLLOIX
le 15/02/2013 à Beaumont

Clémentine Lou BONNAIRE
le 15/07/2013 à Beaumont

Soan GRUE
le 17/02/2013 à Clermont-
Ferrand

Maëlys MARMORET
le 25/07/2013 à Clermont-
Ferrand

Hugo BRUN
le 05/07/2013 à Clermont-
Ferrand

Mairie

Heures d'ouverture secrétariat Mairie

Lundi - Mardi: 13h30 à 17h30
Jeudi- Vendredi: 8h00 à 12h30
Permanence de Mme le Maire
Mercredi: 15h à 18h30

Coordonnées Mairie

Téléphone : 04 73 68 21 24
Fax : 04 73 73 97 17
E-mail: mairie.lempty@cegetel.net

N° de Téléphone utiles

- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie
ou 0473731014 à Lezoux
- 18 Pompiers
- 112 Appel d'urgence européen

EDF en cas de panne de réseau, pour le signaler: 0 810 333 063

SEMERAP si problèmes techniques urgents: 04 73 34 94 94

TELECOM tout incident sur le réseau: 1013 ou 1015